

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diatement avec élan et générosité. Elles se rendirent sur les lieux afin de mieux pouvoir connaître les besoins des victimes et les nécessités de la situation. Des offres de distribution, des cuisines gratuites furent instituées, de telle sorte que l'on put fournir journalièrement 3000 rations.

Le roi et la reine, le duc et la duchesse d'Aoste, le président de la Société, comte Taverna, vinrent visiter les lieux dévastés et apporter des paroles de réconfort aux victimes et d'encouragement à leurs secoureurs.

Une fois l'éruption terminée, la période des secours d'urgence prit fin et, tout en réservant sa liberté d'action, le sous-comité prit les instructions du comité de secours institué par le gouvernement, pour s'entendre avec lui sur la manière d'organiser une œuvre d'assistance prolongée et durable. Le comité gouvernemental répondit avec reconnaissance aux offres généreuses de la Croix-Rouge en la priant de continuer l'œuvre entreprise et de concentrer notamment entre ses mains le service de distribution des secours en argent et en nature qui arrivaient de toutes parts.

La Croix-Rouge, tout en conservant à Naples la direction de l'œuvre et à Ottaiano le centre de distribution, se remit à l'œuvre pour: préparer les dons et les objets nécessaires en conformité des indications fournies par les autorités locales; procéder à leur distribution en tenant un compte exact de tous les secours octroyés afin d'éviter les doubles emplois et les fraudes;

faire de même pour la distribution des rations en faisant payer chaque ration 10 cent., cela pour encourager les populations à se remettre au travail et à subvenir à leur propre subsistance; soustraire à l'inaction et à l'oisiveté forcée le plus grand nombre possible de personnes en leur fournissant les instruments nécessaires au travail et en leur faisant confectionner les objets de literie et autres dont elles auraient besoin; veiller au fonctionnement régulier du service sanitaire, soit à domicile soit dans les pavillons hospitaliers créés au moyen de baraques Döcker. L'œuvre ainsi organisée fonctionna pendant plusieurs semaines apportant des soulagements notables et bienvenus à toute la population éprouvée des communes avoisinantes.

Au 10 juillet 1906, le total des sommes reçues en faveur des victimes s'élevait à fr. 212,240. 32, celui des dépenses à fr. 70,433. 31. Le solde disponible devait être consacré à l'acquisition de mobilier, d'instruments de travail et employé en diverses formes de secours selon les besoins et les circonstances.

Ces événements douloureux ont fourni à la Croix-Rouge une nouvelle occasion de démontrer les services considérables qu'elle peut rendre en vue de l'adoucissement des maux de l'humanité, en même temps qu'ils ont fait éclater une fois de plus la solidarité bienfaisante qui unit tous les hommes en présence des malheurs qui frappent quelques-uns.

(Bulletin international n° 148.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société militaire sanitaire suisse

Le Comité central aux sections

Chers camarades,

Nous avons adressé dernièrement aux différentes sections les *sujets des travaux de concours écrits*, et nous prions les comités d'engager un grand nombre de leurs membres à participer au concours de cette année. Les frais occasionnés par les déplacements des membres du jury pour les concours de ces dernières années nous paraissent hors de proportion avec

le petit nombre de travaux présentés. De telles dépenses ne sont justifiées que lorsque le jury doit s'occuper d'un grand nombre de travaux provenant de toutes les sections.

Nous adressons à toutes les sociétés les exemplaires du *Vade-mecum pour le personnel d'instruction*, rédigé par l'adjudant aide-instructeur Hummel, à raison d'un exemplaire pour dix membres. Nous offrons la brochure au prix de revient à ceux qui désireraient en faire l'acquisition. Il nous a paru plus pratique et moins coûteux de réunir les textes français et alle-

mand sous la même couverture, et nous saisissons l'occasion pour remercier notre ancien président-central, M. P. Delacrausaz, d'avoir bien voulu se charger de la traduction en langue française de cet excellent manuel.

Les formulaires de *Rapport annuel* pour 1906 que vous devez avoir reçu, doivent nous être retournés jusqu'au 20 janvier 1907 au plus tard; nous prions les membres des comités de remplir ponctuellement et lisiblement ces formulaires. Les sections dont les rapports nous parviendraient après le 20 janvier ne pourront plus bénéficier de la subvention fédérale.

Croix-Rouge neuchâteloise. — Le 8 décembre a eu lieu, à Neuchâtel, l'assemblée trisannuelle des délégués de la société neuchâteloise de la Croix-Rouge. Les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers et du Locle étaient représentés par leurs présidents et plusieurs de leurs membres.

Les rapports du président cantonal et ceux des présidents de districts ont démontré l'activité croissante de nos sections cantonales. Sans doute le but principal de nos sociétés de secours doit être la préparation de secours aux malades et blessés en temps de guerre, la création d'un fonds destiné à suffire aux besoins considérables qui se feraient sentir à ce moment critique: l'approvisionnement de matériel et la formation d'un personnel capable et dévoué qui puisse venir en aide aux troupes sanitaires de l'armée. Mais à côté de ce travail de préparation dont la nécessité apparaît d'une manière peu évidente à tous ceux qui s'endorment volontiers dans la douce assurance que la Suisse est à l'abri d'une guerre, il existe dans la vie de tous les jours, des circonstances multiples qui peuvent solliciter l'intérêt des membres de la Croix-Rouge et motiver leur intervention plus immédiate.

En cherchant à développer l'œuvre de la Croix-Rouge dans cette direction, les sections neuchâteloises ont réalisé au cours de ces trois dernières années de grands progrès: les cours de

samaritains, de pansements, de soins à donner aux malades, ont fait pénétrer dans nos villes et dans nos villages de saines notions d'hygiène et de premiers secours à donner en attendant le médecin. Les voitures de la Croix-Rouge que nos différentes sociétés possèdent, rendent tous les jours des services signalés; les samaritains ont pu soulager bien des blessés grâce aux notions acquises aux leçons et aux exercices que beaucoup de nos médecins dévoués leur ont fait faire.

Dans les villes comme à la campagne, il s'est donné dans notre canton, et pendant le dernier exercice, 17 cours; près de 500 personnes les ont suivis avec assiduité. Le nombre des sociétaires s'est sensiblement accru: il était en 1904 de 1729, il dépasse 2000 aujourd'hui.

La fortune de nos différentes sections du canton était à la fin de 1905 de 30,000 fr. environ (baraque-hôpital, matériel de literie, linge de malades, objets de pansements voitures, d'ambulance, environ 20,000 fr.; argent disponible, 10,000 fr. environ). Dès lors cette fortune s'est augmentée en suite du don fait à la Société du district de Neuchâtel d'une maison, dans le but d'y créer une école de gardes-malades.

L'assemblée des délégués a entendu un intéressant rapport du D^r de Marval au sujet de ce nouveau rouage de la Société de la Croix-Rouge. Pour différentes raisons la création de cette école d'infirmières a dû être renvoyée à plus tard; elle sera remplacée en quelque sorte par un bureau de placement de gardes-malades. Une commission a été nommée pour organiser ce bureau, et l'assemblée lui a donné pleins pouvoirs pour installer cet office cantonal, à Neuchâtel, en 1907.

L'assemblée des délégués a en outre décidé la publication d'une plaquette concernant l'activité détaillée de nos sociétés de districts; cette brochure sera remise à tous les souscripteurs lors de la collecte de 1907, et contribuera à stimuler le zèle des sociétaires et à éclairer les souscripteurs sur l'emploi de l'argent remis aux différents comités du canton. M.

Aux comités des sections et des sociétés de la Croix-Rouge suisse

Les présidents des différentes sociétés de la Croix-Rouge doivent avoir reçu en décembre 1906 les formulaires de rapport de fin d'année.

Nous nous permettons de leur rappeler ici que ces rapports doivent être retournés avant le 1^{er} mars 1907.

Nous prions donc instamment les comités des sections d'envoyer le plus tôt possible les formulaires correctement remplis au

Secrétariat central
de la Croix-Rouge, Berne.

Impression des adresses des abonnés à « La Croix-Rouge suisse »

Nous prions ceux de nos abonnés qui auront changé de domicile, et ceux dont l'adresse du présent numéro est peut-être inexacte, de bien vouloir nous renvoyer la bande de ce journal corrigée très lisiblement.

Les abonnés qui changent souvent d'adresse

(infirmiers, gardemalades) devraient nous donner une adresse stable d'où le journal leur serait réexpédié.

L'administration
du journal « La Croix-Rouge suisse »
Rabbenthal, Bern.